



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4914

Fonds d'Intervention du Patrimoine (FIP) - Attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations contribuant à la mise en valeur du patrimoine lyonnais pour un montant total de 20 000 euros et approbation d'une convention financière pour le Musée urbain Tony Garnier

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. DURAND Jean-Dominique

SEANCE DU 1 JUILLET 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4914 - FONDS D'INTERVENTION DU PATRIMOINE (FIP) -
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE
FONCTIONNEMENT A DIVERSES ASSOCIATIONS
CONTRIBUANT A LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE
LYONNAIS POUR UN MONTANT TOTAL DE 20 000
EUROS ET APPROBATION D'UNE CONVENTION
FINANCIERE POUR LE MUSEE URBAIN TONY GARNIER
(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

Une enveloppe budgétaire de la Direction des affaires culturelles, intitulée « Fonds
d'Intervention du Patrimoine » permet d'allouer des subventions de fonctionnement à
diverses associations œuvrant et contribuant au rayonnement patrimonial de la Ville de
Lyon.

Dans ce cadre, je vous propose de soutenir quatre associations, sur différents objectifs
patrimoniaux, pour un montant global de 20 000 euros.

I- ARCHÉO'MUR :

Issue de la Commission Patrimoine du Conseil de Quartier Vaise-Industrie-Rochecardon
(CQ VIR), l'association ARCHÉO'MUR, créée en 2018, a pour objectif de créer un mur
peint dans le quartier de l'Industrie. Ce mur représentera les six grandes périodes
historiques du quartier, mises au jour lors des dernières fouilles archéologiques.

Parallèlement à la création du mur peint, ARCHÉO'MUR organisera diverses
manifestations participatives avec les écoles, les habitants et les employés du quartier de
l'Industrie et du 9^{ème} arrondissement, autour de ce projet et de leur histoire commune.

Le patrimoine historique et archéologique du quartier de Vaise-Industrie-Rochecardon est
méconnu. Ce quartier a vu naître les tous premiers murs peints lyonnais. C'est en effet en
haut du cours Marietton que d'immenses fresques furent peintes dès le début des années
80 : la cocasse scène d'équilibriste de Joost Swarte (1984), la Lada-Poch de Lucien et ses
amis, héros de Franck Margerin (1986), le bateau d'Alger de Loustal (1992) et le décor
urbain futuriste de Ever Mullen (1994), toutes peintes par Mur' Art.

En créant un nouvel élément patrimonial au sein du quartier de l'Industrie, sur le mur
d'une copropriété 53 rue des Docks, ARCHÉO'MUR souhaite ancrer le citoyen dans
l'histoire et l'identité de son quartier.

Afin de permettre à cette association de mener à bien ses projets, la Ville de Lyon
souhaite lui apporter une aide financière de 4 000 € sur un budget prévisionnel global de
21 400 €

Pour l'année 2018, l'association n'a bénéficié d'aucune subvention.

Subvention proposée : 4 000 €

II- Historical-Cities.org :

À l'occasion du 15^{ème} anniversaire de l'inscription du site de Lyon au Patrimoine mondial par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), en 2013, l'association Historical-Cities.org a lancé le projet « Patrimoine-Lyon.org », concept original de valorisation du territoire historique de Lyon reposant sur l'usage des TIC (technologies de l'information et de la communication).

Ce projet prend la forme d'un site web (www.patrimoine-lyon.org), disponible en plusieurs langues (français, anglais, espagnol et chinois), et composé notamment de fiches descriptives et de photographies sur les éléments de bâti et les monuments remarquables du secteur UNESCO de Lyon, ainsi qu'une aide à la préparation des visites. À cet égard, l'association a développé sept circuits de visites multilingues, disponibles sur smartphones et tablettes, en partenariat avec une plateforme de création de guides multimédia.

En 2019, l'association s'attachera à faire évoluer son site web, en ajoutant de nouveaux contenus, concernant notamment le quartier méconnu de Montauban/Pierre-Scize, la gastronomie et sa Cité ou encore l'histoire de l'automobile à Lyon. Elle travaillera plus particulièrement sur l'atlas digital du site web, en y important les données du Plan Historique Patrimonial de Lyon 2^{ème}, en partenariat avec les 3 conseils de quartiers de Lyon 2^{ème}.

L'association poursuivra, par ailleurs, le développement d'un parcours digital du patrimoine religieux du secteur UNESCO de Lyon, en partenariat avec l'Espace Culturel du Christianisme à Lyon et la Pastorale du Tourisme et des Loisirs du Diocèse.

Afin de permettre à l'association de poursuivre et de mener à bien ses projets, la Ville de Lyon souhaite lui apporter une aide financière de 2 500 € sur un budget prévisionnel 2019 de 80 420 €

Pour l'année 2018, l'association Historical-Cities.org a bénéficié d'une subvention d'un montant total de 2 500 € suivant la délibération du Conseil municipal n° 2018/3895 du 28 mai 2018.

Subvention proposée : 2 500 €

III- Musée urbain Tony Garnier :

Créée en 1992, l'association a pour objectif la promotion du Musée urbain et de l'œuvre de Tony Garnier dans une dynamique de développement économique, social et culturel du quartier des États-Unis. L'organisation de visites et d'expositions compose l'activité principale de l'association.

Dans le cadre du cent cinquantième anniversaire de la naissance de Tony Garnier, le Musée urbain Tony Garnier (MUTG) organisera pour une durée de 15 mois à compter du 28 septembre 2019, l'exposition « *Tony Garnier, l'air du temps* », destinée à apporter une lecture nouvelle de l'œuvre de l'architecte.

À cette occasion, le MUTG mettra en place, au fil des saisons et des partenariats, un dispositif de médiation culturelle autour de dix grandes thématiques, sous les formes les plus adaptées à la diversité des publics : des parcours urbains, des balades exploratoires, des conférences mais aussi des enquêtes ludiques et des expériences de pratique artistique couvriront ainsi tout le territoire de la ville.

Par ailleurs, un nouvel ouvrage sur Tony Garnier, comportant 200 pages couleurs, une iconographie abondante et des textes de qualité portés par les membres du Conseil scientifique du musée, sera publié à l'ouverture de l'exposition, en septembre 2019.

Cette action s'inscrit dans les objectifs généraux définis par la Convention cadre signée le 25 septembre 2018 entre la Ville de Lyon et l'association, l'engagement de celle-ci reposant notamment sur le développement des connaissances scientifiques sur la vie et l'œuvre de Tony Garnier, élément majeur du patrimoine de la Ville.

Afin de permettre au MUTG de mener à bien ce projet, la Ville de Lyon souhaite apporter une aide financière de 10 000 € sur un budget prévisionnel d'exposition de 177 000 €, ce qui implique la signature d'une convention d'application financière spécifique.

Pour l'année 2018, l'association a bénéficié d'une subvention individualisée de fonctionnement de 90 000 €, comprenant 75 000 € votés par le Conseil municipal le 18 décembre 2017 (délibération n° 2017/3473) et 15 000 € inscrits au Budget primitif, au titre de la politique de la ville.

Subvention proposée : 10 000 €

IV- Les Madones de Lyon :

Créée le 5 février 2009 à l'initiative de passionnés du patrimoine lyonnais, l'association Les Madones de Lyon a vocation à sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine architectural et artistique que représentent ces statues placées dans des niches, aux angles ou sur les façades d'un grand nombre d'immeubles de Lyon.

Par des publications et l'organisation de visites guidées, l'association entend sensibiliser les propriétaires d'immeubles et les pouvoirs publics en vue de la préservation de ce patrimoine fragile, aujourd'hui en voie de disparition. En effet, alors que la ville comptait au moins 400 de ces statues au XIX^e siècle, elles ne sont désormais plus que 200.

L'association participe, par ailleurs, à des opérations de rénovation et d'installation de nouvelles statues. À ce titre, elle a lancé en 2018 un concours pour remplacer la statue de la Vierge qui surplombe le carrefour des rues Baraban et Paul Bert, dans le 3^{ème} arrondissement. L'immeuble concerné, dit immeuble de l'ancienne Charade, accueille une niche du XVII^e siècle, abritant une madone en mauvais état. Afin de mettre en valeur cette niche, le propriétaire de l'immeuble, Promoval, a souhaité remplacer l'ancienne madone, confiée à la paroisse voisine, par une madone de création contemporaine. Un jury composé de représentants de la mairie d'arrondissement, du Comité d'intérêt local (CIL), de commerçants, de l'association Les Madones de Lyon et du promoteur, a retenu le projet de la sculptrice tourangelle, Christine Onillon. La nouvelle œuvre est en cours de réalisation.

Afin de soutenir ce projet qui met à l'honneur le patrimoine et contribue au rayonnement de notre cité, je vous propose d'attribuer, à l'association des Madones de Lyon, une subvention de 3 500 € sur un budget prévisionnel d'action de 22 000 €

Pour l'année 2018, l'association n'a bénéficié d'aucune subvention.

Subvention proposée : 3 500 €

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2018/3895 du 28 mai 2018 et n° 2017/3473 du 18 décembre 2017 ;

Vu ladite convention d'application ;

Vu l'avis du Conseil des 3^e, 5^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement sont allouées aux structures précitées, pour un montant global de 20 000 € selon la répartition suivante :

ARCHEO'MUR (9 ^e arrondissement)	4 000 €
Historical-Cities.org (5 ^e arrondissement)	2 500 €
Musée urbain Tony Garnier (8 ^e arrondissement)	10 000 €
Les Madones de Lyon (5 ^e arrondissement)	3 500 €

- 2- La dépense de 20 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, enveloppe Fonds d'Intervention du Patrimoine (FIP), programme PATRIMOIAC, opération SOUTPATR, ligne de crédit 42695, nature 6574, fonction 324.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Jean-Dominique DURAND